

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 817 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux officiers et sous-officiers du B. T. S. n° 4.

n° 817

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite < du Mérite de l'Afrique-Noire française > ,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux officiers et sous-officiers du B. T. S. n° 4 : Correard (Henri), chef de bataillon; Boucard (Gabriel), lieutenant; Lanfranchi (Joseph), adjudant-chef; Derouard (Lucien), sergent-chef ; Goriaux (Francis), capitaine; Guillou (Joseph), sergent; Soulas (François), sergent-chef; Florent 4Etienne), capitaine; Bersoulle (Fernand), adjudant-chef; Legros (Albéric), capitaine. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.